

duelle et collective des Corses dans la construction de ce destin nouveau. Il va sans dire que les traditions universitaires, culturelles, commerciales, les relations familiales et amicales sont venues favoriser le partage actif des opinions politiques et des visions sociales, lorsque celles-ci ont rapproché des personnalités que leur culture de groupe et/ou leurs intérêts catégoriels engageaient à la collaboration régulière.

Dans ce climat, la question des réfugiés italiens domine la période et embarrasse manifestement chez les contemporains les débats sinon les esprits. La manière dont se positionnent les uns et les autres quant aux devoirs de solidarité et d'accueil reflète contradictoirement l'unanimité des traditions culturelles et la disparité des sentiments politiques.

Dans son numéro 213 du 15 décembre 1838 *L'Insulaire français*⁵ revenait sur un commentaire publié dans la livraison du 2 décembre de son concurrent direct à Bastia, *L'Écho de la Corse*⁶. « C'est la résurrection de la nationalité corse, par la constitution, qu'avec l'aide et la protection de la nation anglaise, elle parvint à recouvrer en 1794 » avait écrit le rédacteur de *L'Écho de la Corse* qui prétendait légitimer sa voix et son action en assurant que les presses d'où était sortie en 1764 la *Giustificazione paoline*, paoliste et corsiste était les mêmes qui imprimaient ce journal, soixante-quatorze ans après !

Mensonges ! d'après *L'Insulaire français* qui dément : « Les presses avec lesquelles a été imprimée la *Giustificazione* ne peuvent se trouver, si elles existent encore, que parmi les matériaux hors service de l'imprimerie de notre journal, Monsieur Fabiani père étant le seul acquéreur de tout le matériel de cette espèce qui en 1825 se trouvait en deçà des monts. Quant aux deux presses qui servent actuellement à imprimer, elles proviennent d'Avignon, où elles furent achetées en 1826, avec l'argent de Madame Biguglia, et par celle-ci cédées en 1833 à Monsieur L. Antoni qui les passa à Monsieur A.S. Lazarotti, lequel à ce qu'on assure s'en est défait à son tour dans ces derniers temps. On voit par là que la prétendue nationalité de *L'Écho* ressemble un peu aux noms et à la vie de ses rédacteurs... cette nationalité aussi contraire à l'honneur qu'aux intérêts de notre pays... ». Les numéros 208 et 209 de *L'Insulaire* accuseront ouvertement *L'Écho* d'être à la soldo de l'Angleterre.

L'Écho disparut en 1839 ; le journal d'opposition ne pouvait longtemps survivre à l'hostilité déclarée de son rival libéral et des forts appuis dont *L'Insulaire* jouissait grâce aux frères Tiburce et Horace Sebastiani et au préfet. Deux ans après naissait *Le Progressif* qui de 1841 à 1845 assumait avec virulence un conflit ouvert avec *L'Insulaire français*. Les tensions du contexte local sont ici plus éclairantes que les divergences idéologiques générales car les deux journaux se situent dans le camp des idées libérales. On vit alors les deux concurrents rivaliser d'ardeur pour défendre la cause des réfugiés italiens, mais à vrai dire *Le Progressif* donna souvent le pion à *L'Insulaire* en la matière car celui-ci portait le poids de sa dévotion aux Sebastiani et au préfet Jourdan du Var. Or le clan Sebastiani avait suivi la politique de Paris, d'abord franchement favorable aux réfugiés italiens et aux luttes libérales italiennes dans les années 1830. Mais, de raidissement en raidissement, le pouvoir était devenu hostile aux républicains et aux libéraux. Cette évolution se laisse lire dans les annales de la presse insulaire.

Ainsi dès l'été 1832 sont répercutées les directives du gouvernement qui réclament plus de sévérité à l'encontre des carbonari corses et des réfugiés italiens qui s'enhardissent du fait de la sympathie manifeste du préfet Jourdan du Var : les réfugiés qui ne sont pas accueillis dans des familles doivent être concentrés dans les dépôts de Rodez, Valence et Mende, et celui de Châteauroux crée une dizaine d'années après. Ces dispositions attireront d'abord dans *L'Insulaire* des critiques contre le gouvernement, mais l'on verra les libéraux-bonapartistes ajacciens plus fervents défenseurs des mouvements révolutionnaires que les libéraux bastiais. Témoin cette diatribe du journal bastiais contre le préfet car « des affiliations de carbonari se sont formées sous ses yeux qu'il a encouragées du geste et qui ont couvert la surface de l'île : ferment funeste de désordres et de divisions, inconnu de nos mœurs et qui a multiplié les armes aux mains de nos paysans — les armes, obligez de tant de déclarations hypocrites — contre lesquelles on demande des lois nouvelles... et qu'on serait fort fâché de voir disparaître ». (N° 82 du 15 juin 1836).

Allusions perfides, coups bas, diatribes et règlements de compte voient avec des protestations de loyalisme français et des coups enflammés de patriotisme corse, autour de figures my-